

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 3200

présenté par  
Mme Batho

à l'amendement n° 2996 de M. Bothorel

-----

**ARTICLE 11 DECIES**

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« , ou à défaut appartenant à un même propriétaire, au regard des activités agricoles, pastorales ou forestières qui y sont effectivement exercées ou, en l'absence d'activité effective, qui auraient vocation à s'y développer »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de clarification.